David et Goliath, à Payerne

Autor(en): **Decollogny, Ad.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **69 (1961)**

Heft 4

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-52771

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

David et Goliath, à Payerne

La condamnation par la Réforme des images saintes dans les églises n'a pas fait perdre complètement le goût pour la peinture de thèmes tirés de la Bible.

Nous en avons divers exemples datant d'un demi-siècle après les destructions iconoclastes. La Salle du Tribunal de Payerne est ornée d'une peinture reproduisant le Jugement de Salomon (premier livre des Rois, chapitre 3), et une autre relatant l'histoire de la chaste Suzanne (livre de Daniel, chapitre 13 deutérocanonique, ou apocryphe) en cinq tableaux. Dans une pièce voisine, l'actuelle Salle de la Justice de Paix, on a traité celle de David et Goliath (premier livre de Samuel, chapitre 17). On connaît également un Jugement de Salomon de la même époque à l'Hôtel de Ville de Berne.

Le visiteur désireux de voir l'Abbatiale, à Payerne, remarque tout d'abord un escalier couvert à double rampe ; après avoir franchi une voûte qui lui fait suite, il pénètre dans la cour, le cloître d'autrefois.

Les bâtiments au midi constituent la partie la plus ancienne de l'antique monastère. Ce groupe comprenant le Tribunal est en somme le centre de l'histoire de la cité broyarde, l'emplacement de l'un des premiers sanctuaires chrétiens de chez nous.

En exécutant des travaux de restauration, il y a un peu plus de trente ans, on a retrouvé des traces d'incendie [1], qui sont sans doute celles du sinistre qui détruisit le couvent en 1236, signalé par un document découvert aux Archives de Colmar par M. le professeur Léon Kern, ancien archiviste fédéral. Des constatations faites lors de ces travaux donnent l'impression que le mur extérieur se trouvait dans la façade nord de l'actuel Tribunal.

---

[1] *Journal de Payerne*, 22 septembre 1931.

Les Bernois s'approprièrent les biens de l'Abbaye lors de la conquête. Se souvenant cependant que Payerne était leur combourgeoise depuis 1344, et que cette ville leur avait fourni des contingents à maintes reprises, ils la traitèrent avec plus de ménagement que le reste du pays. On ne lui donna qu'un gouverneur, dont les compétences étaient moins étendues que celles des baillis, avec la mission d'administrer les biens de l'Abbaye, tandis que la ville était dotée d'un avoyer, choisi parmi les bourgeois. Les Bernois laissèrent en outre aux gens de Payerne la maison de la Neuve Abbaye (le Vendo) [1], la maison du doyen (peut-être la maison du Tribunal) et les habitations des moines dans le cloître, appelées les Dormitoires, avec les jardins y attenant, se réservant la maison du vicaire, celle du « chamelier » et la cour. Plus tard, ils reprirent les Dormitoires pour y construire le logement du gouverneur, que l'on appela le château.

Le bâtiment du Tribunal date de 1572. Son escalier monumental est sans doute inspiré des Hôtels de Ville de Berne et de Fribourg. Cette construction une fois terminée, on songea à en décorer les salles ; le 13 juillet 1576, nous apprennent les Archives communales [2], maître Humbert Mareschet, peintre, promit de peindre les deux « poilles » du Conseil. Il devait peindre également les figures (ou statues) en pierre sur les deux bornels (fontaines) pour le prix total de 410 florins, un sac de froment, un sac de pois, plus 10 florins à son épouse. L'année suivante, il était encore chargé de pratiquer son art sur les bancs du grand « poille », de marquer treize auguettes (seaux) contre l'incendie, et « reffait une histoyre qu'estait gastée au petit poyle... » [3]

Ce peintre devait décorer quelques années plus tard les voûtes de l'église de Lutry, puis peindre dans l'une des salles de l'Hôtel de Ville de Berne plusieurs fresques et des panneaux représentant les treize bannerets des cantons helvétiques, portant les drapeaux respectifs ; ces panneaux sont actuellement au Musée historique. Il devait également, en échange de ses titres de bourgeoisie, décorer des salles de l'Hôtel de Ville de Lausanne ; sa mort prématurée semble cependant l'en avoir empêché.

---

[1] A. Burmeister, *600e anniversaire de la combourgeoisie de Berne et Payerne, 1344-1944*, page 22.

[2] *Manuel du Conseil* D, page 23.

[3] 12e compte de Adam Gormoz de l'an 1577, Arch. comm. de Payerne.

Des modifications importantes ont été faites en 1931 dans le bâtiment du Tribunal. La salle affectée jusqu'alors à la Justice de Paix fut ajoutée à celle du Tribunal, qu'il me souvient d'avoir trouvée peu sympathique lors d'une audience à laquelle j'assistais, il y a une cinquantaine d'années. Le local qui servait aux témoins est maintenant une pièce plus élégante. La suppression d'un petit local a permis de rétablir plus haut l'admirable plafond. Dans la partie supérieure des parois de cette pièce, on a accroché plusieurs œuvres d'art, une copie du *Saint Antoine*, de Murillo, deux pastels de l'artiste Aimée Rapin, et les *Oliviers*, du peintre Auguste Tavel. Tous deux bourgeois de Payerne, ils les ont légués à leur cité [1].

Au-dessous, on a retrouvé la frise en dix tableaux, séparés par des termes, que Mareschet peignit en 1576. L'artiste a conté en ces peintures les épisodes du combat de David et Goliath. On a pu en reconstituer quelques-uns, malheureusement cela n'a pas été le cas pour ceux de la paroi sud. Le peintre Correvon, chargé de la restauration, semble avoir renoncé à reconstituer des scènes dont les vestiges étaient insuffisants. Sur chacune des parois latérales, Mareschet a peint quatre tableaux, et deux sur la paroi opposée aux fenêtres. Ces deux derniers sont séparés par une inscription disant : « Les peintures murales représentant les scènes du combat de David contre Goliath ont été exécutées en juillet 1576 par Maître Humbert Mareschet, peintre. Découvertes en 1931 et restaurées par Ernest Correvon, artiste peintre. »

Ce peintre a réussi à rendre très vivantes les péripéties de ce récit, dont l'historicité est peu défendable, mais qui est cependant très ingénieux.

Les Philistins luttèrent longtemps contre les Israélites, qu'ils soumirent d'ailleurs. Ils nous apparaissent comme des gens agressifs et bien armés ; ils furent sans doute formés à l'école des Egyptiens, qui en avaient été les maîtres. Ils utilisaient les chars de guerre et étaient de bons archers.

La fronde, faite d'une double lanière de lin ou de cuir pour lancer des pierres ou des boules de plomb, était une arme très meurtrière. Elle pouvait abattre quelqu'un à quatre cents pas. Elle était utilisée par les peuples de Palestine dans le combat ; la tribu

---

[1] *Payerne 1959*, par A. BURMEISTER, page 43.

de Benjamin, à laquelle David appartenait, comptait dans ses armées une phalange de sept cents hommes d'élite, d'une rare habileté, paraît-il, dans son maniement. On se servait encore de la fronde dans les armées françaises au XIVe siècle, du temps de Philippe de Valois. On l'employait même dans les combats de mer. Elle fut abandonnée quand parurent les armes à feu. Les derniers frondeurs parurent au siège d'Orléans, sous Charles VII et à celui de Sancerre sous Louis XI. A la prise d'Alger, en 1830, les Français trouvèrent des frondeurs parmi les Arabes.

Le développement de ce thème commence apparemment par la paroi sud, vers la fenêtre.

Nous aurions aimé pouvoir présenter tous les épisodes : il n'a pas été possible de fixer les quatre premiers sur la pellicule tant les traits sont effacés. En voici l'énumération :

1er tableau. — Il n'en reste rien.

2e tableau. — Un jeune homme est devant un vieillard barbu. Il est probable qu'il s'agit ici du vieil Isaï, de Bethléem, père de huit garçons, qui charge son fils cadet, David, de porter des provisions aux frères aînés, Eliab, Abinadab et Ehamma, qui suivaient Saül à la guerre.

3e tableau. — Très effacé, il laisse deviner un personnage, femme ou vieillard, assis dans un fauteuil.

4e tableau. — Deux guerriers sont encore perceptibles, ainsi qu'un visage d'adolescent, dernier vestige d'une scène qui vraisemblablement représentait la rencontre de David avec ses frères.

5e tableau (fig. 1). — Trois guerriers effrayés par les paroles du Philistin délibèrent devant une tente à toit conique, gardée par une sentinelle appuyée sur sa lance et accompagnée de plusieurs personnages. Dans le fond, un Goliath provoquant apparaît et invite les Hébreux à désigner un homme pour un combat singulier. On distingue faiblement trois hommes auprès de lui.

6e tableau (fig. 6). — Saül est assis sur son trône, surélevé de quelques marches. Il tient son sceptre dans la main droite, la gauche sur la poitrine, il est entouré d'officiers ; un soldat monte la garde près de la tente, tandis qu'à l'arrière-plan, un groupe de guerriers se tient près d'une autre tente. Un homme s'est enfin

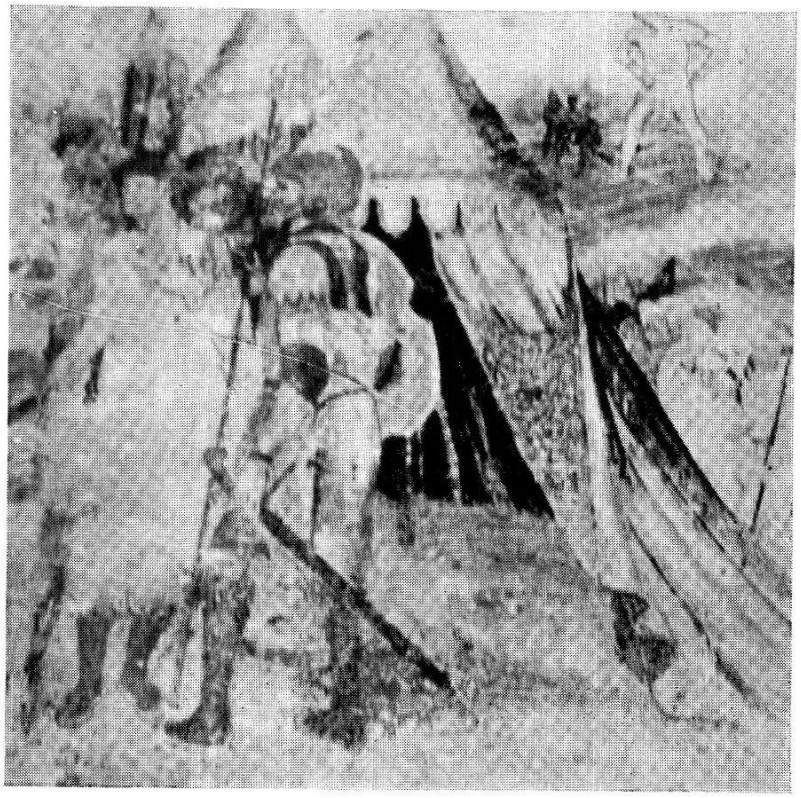

Fig. 1. — Le défi de Goliath

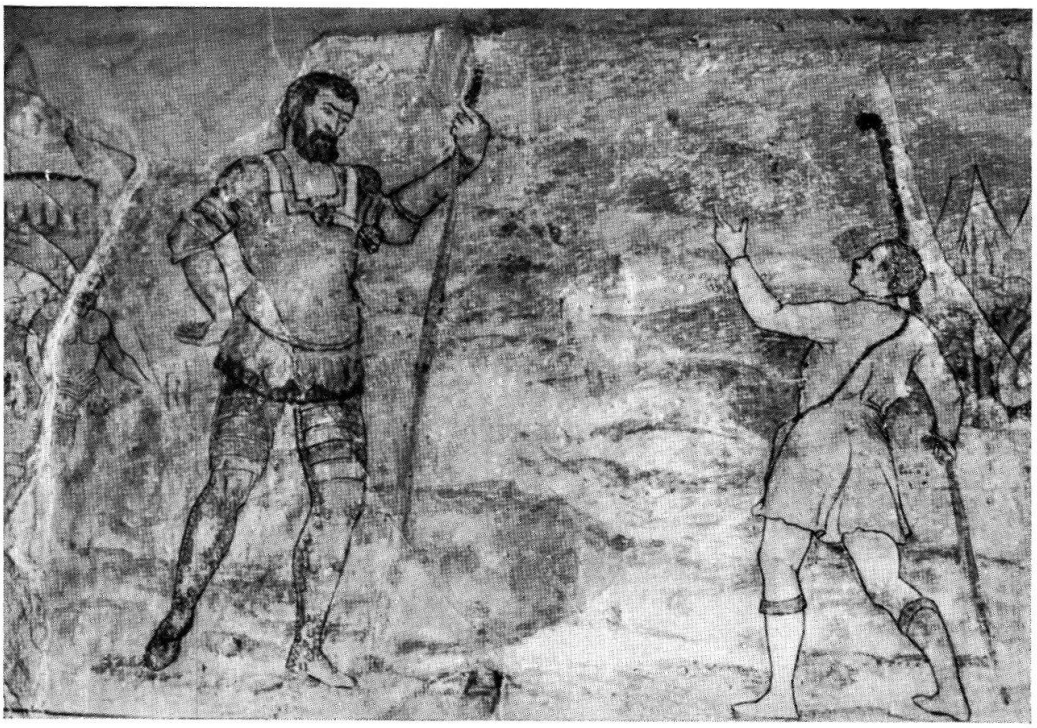

Fig. 2. — David et Goliath

Fig. 3. — David coupe la tête de Goliath

Fig. 4. — David présente la tête de Goliath au roi Saül

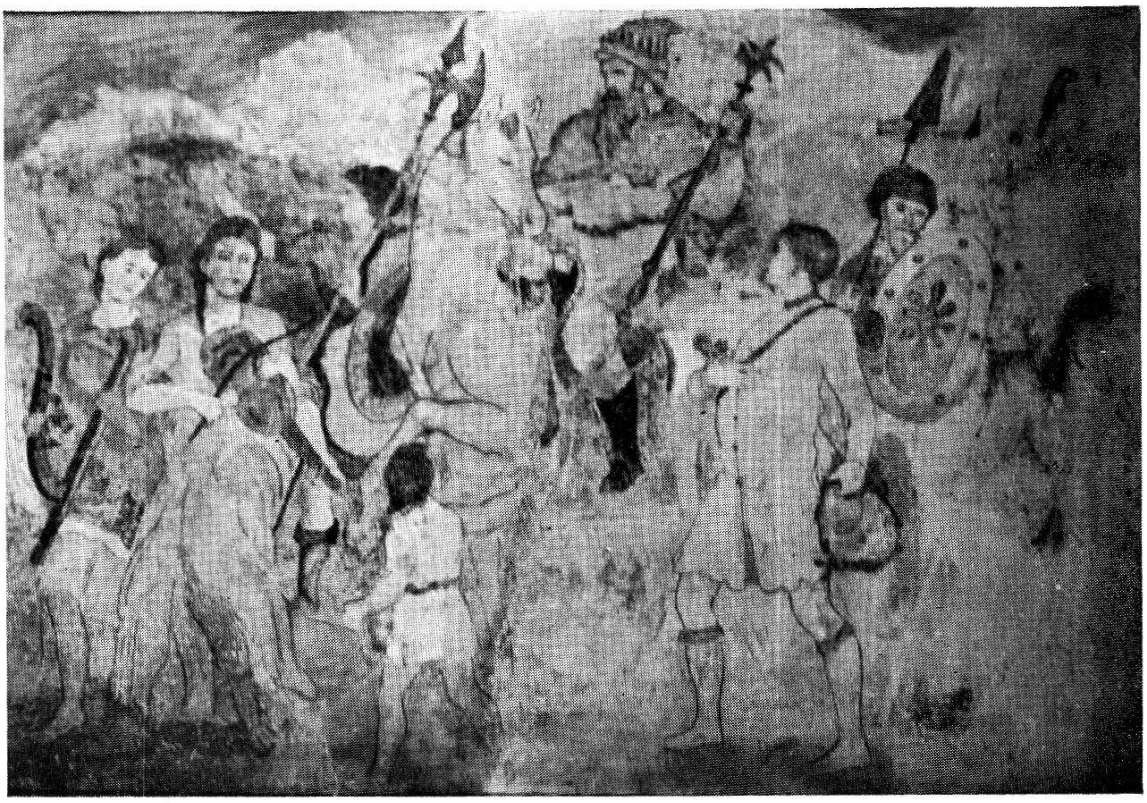

Fig. 5. — Retour triomphal à Jérusalem

Fig. 6. — Saül et David

présenté pour relever le défi du Philistin, c'est David. Après quelques hésitations, vu le jeune âge de ce dernier, le roi se laisse persuader et le charge de combattre le géant. Selon le verset 38, Saül le fit revêtir de ses vêtements, lui mit un casque d'airain sur la tête et lui endossa une cuirasse, puis David ceignit l'épée de Saül sur ses vêtements. Ici, le peintre a mis le casque entre les mains d'un officier qui se dispose à le placer sur la tête de l'adolescent, peint sans cuirasse. David préfère abandonner le tout, n'y étant pas accoutumé. Prenant son bâton, il choisit cinq cailloux bien polis, les met dans sa pannetière de berger et s'approche de Goliath.

7e tableau (fig. 2). — Tenant son bâton dans la main droite et la pannetière en bandoulière, David arrive devant un grand Goliath, revêtu d'une lourde armure et d'une cuirasse ; cependant le peintre n'a représenté ni le bouclier, ni l'épée, ni les lourds accessoires dont parlent les Ecritures. Derrière lui, deux soldats sont à proximité. David répond aux injures et, avant de jeter la pierre avec sa fronde, prévient son adversaire de sa fin prochaine.

8e tableau (fig. 3). — Cette peinture a beaucoup souffert, il faut de l'attention pour en discerner les traits. L'acte est accompli, la pierre a frappé Goliath au front, qui maintenant gît à terre sans vie. Au centre, David brandissant de ses deux mains l'épée de Goliath (omise dans la scène précédente), s'apprête à donner le coup de grâce. Si l'Ecriture parle d'épée, le peintre a représenté un cimeterre, arme que l'on mettait volontiers dans la main des Orientaux à l'époque. Dans l'angle inférieur de gauche, on devine deux soldats qui s'avancent.

9e tableau (fig. 4). — La tête du Philistin a roulé sur le sol. L'ayant ramassée, David, le pied gauche sur le cimeterre, la montre aux guerriers présents. Cette scène nous fait voir un roi Saül barbu et sceptre en main, accompagné de plusieurs personnages armés de lances ou d'épées. David, lui, n'a qu'un bâton et sa pannetière ; il présente au roi la tête du vaincu.

10e tableau (fig. 5). — C'est le retour triomphal à Jérusalem. Le cortège est précédé de musiciennes jouant soit de la viole, soit de la lyre. Saül, monté sur un cheval blanc, est accompagné de nombreux guerriers. David porte la tête de Goliath, selon le

verset 54. Même le cheval semble regarder le héros avec une certaine sympathie.

Malgré les restaurations de M. Correvon, ces tableaux sont bien pâlis et bien des traits échappent à la photographie.

Il n'en demeure pas moins que la découverte de cette œuvre, d'une belle conception, exécutée par un peintre de valeur, est heureuse. Il est à souhaiter que l'on fasse tout pour la conserver.

AD. DECOLLOGNY.